WI-FI

Pourquoi il faut le couper ?

Le **Conseil de l'Europe** préconise **l'abandon du Wi-fi dans les écoles** et recommande la baisse des seuils d'exposition aux antennes-relais de téléphonie mobile depuis 2011. L'**Agence Européenne de l'Environnement**, le **Parlement Européen** et de nombreux médecins dans le monde ont également décrit le Wi-fi comme une **technologie néfaste**.

En effet, les ondes de la téléphonie mobile ou du Wi-fi (mais également du sans fil DECT et du Bluetooth) sont différentes des ondes **radio et télévision** hertziennes car il s'agit de **micro-ondes pulsées** en **extrêmement basses fréquences**. Ainsi, le Wi-fi émet sur une **porteuse micro-onde** de 2,4 Ghz minimum (fréquence d'agitation des molécules d'eau utilisée dans les fours micro-ondes) des **fréquences extrêmement basses** (texte, voix, image...), "**pulsées** par **saccades**" (217 pulses par secondes).

C'est **la nature de ces ondes** qui est toxique **et non l'intensité** car en effet, le signal du Wi-fi, même à très faible puissance, **désorganise les processus physiologiques** et **détruit des structures biochimiques**. Ce qui entraîne une perte d'étanchéité de la **barrière hémato-encéphalique** ; une baisse de production de la **mélatonine** et d'**acétylcholine** (sommeil, mémoire, concentration …) et des **dommages génétiques irréversibles**. Il a également été prouvé que l'effet biologique de ces émissions composites est une production de **protéines de stress** et une **résonance avec les fréquences cérébrales** (le cerveau émet lui aussi des extrêmement basses fréquences).

Ceci a été démontré par plusieurs rapports scientifiques (comme le rapport Bioinitiative en 2007 et d'autres études depuis), y compris sur les animaux (cigognes, bovins, grenouilles...) Il en résulte **des pathologies** du type insomnies, maux de tête, pertes de concentration et de mémoire, troubles cardiaques et de l'humeur, ceci s'appelle l'**électro-hypersensibilité (EHS)**. Le **Conseil de l'Europe**, l'**OMS, plusieurs Etats aux U.S.A** ont décrit l'EHS comme un trouble physiologique et non psychologique. Et l'OMS, en 2011, a classé ces ondes en "cancérogène possible" (2B).

Mais l'incidence biologique peut aller jusqu'aux **cancers** (cerveau, thyroïde, glande parotide ...) Les militaires appellent cela le "syndrome des micro-ondes" depuis les années 1960 (avec les radars). Or, il existe aujourd'hui dans le civil **de nombreux travaux scientifiques traitant de cette toxicité**. Fin 2009 en Italie, un jugement de Cour d'Appel a établi un lien de causalité entre téléphone mobile et cancer. Il faudra sans doute bientôt, comme à l'époque du tabac et de l'amiante, remettre en question **une technologie que l'*on* disait jusqu'alors inoffensive**...

L'amiante a, en effet, cessé d'être couverte par les assurances dès 1919 aux USA. Les ondes de la téléphonie mobile et du Wi-fi **depuis 2003 en France** ! Cela se sait peu car **les informations réelles sont** souvent **étouffées par la version officielle** et les **expertises biaisées.** Cependant, on lit fréquemment dans des polices courantes des compagnies d'assurance que font partie des exclusions générales :

- les dommages amiante,
- les dommages plomb,
- **les dommages champs et ondes électromagnétiques**,
- les dommages OGM.

On entend, malgré cela, dire que **si c'était si dangereux ça se saurait** car il n'est pas possible qu'une technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant tous ces dommages... C'est ignorer qu'**en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, le Wi-fi a été interdit dans les écoles** et que **le gouvernement allemand recommande** depuis 2007 **d'éviter le Wi-fi pour raisons sanitaires**.

On entend, enfin, dire que **si le Wi-fi** ou le téléphone portable et ses antennes-relais **provoquait le cancer**, **il y aurait déjà des millions de cas** vu que le Wi-fi a pénétré le monde entier depuis 2005. C'est ignorer que de nombreux cas existent déjà et qu'**il faut au moins 20 ans entre le début d'une exposition et le développement d'un cancer.**

Alors, **en attendant la reconnaissance officielle de sa toxicité**, nous vous recommandons de **désactiver le Wi-fi** (activé par défaut sur les Box internet et qui émet en permanence, connecté ou pas) et d'utiliser **un câble de connexion filaire.** On comprend que dans ce contexte de déni, vous ne serez pas encouragés à arrêter votre Wi-fi, si pratique et si moderne, dans la mesure où vous ne "sentez rien" et auriez l'impression de "revenir en arrière". Mais souvenez-vous que **c'est toujours après que l'on connaît la vérité** et qu'il faut parfois prendre ses responsabilités sans attendre...

D'autre part, sur le plan technique, une connexion filaire est à la fois **plus stable**, **plus rapide** et **moins accessible aux pirates.** Les conseils pour remplacer votre Wi-fi, y compris entre deux étages, sont ici :
http://www.robindestoits.org/_a227.html